



Association de communes Mobul
Rue du Château d'En-Bas 33
Case postale
1630 Bulle

026 919 18 56
info@mobul.ch
www.mobul.ch

Association de communes Mobul

Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, le vendredi 7 octobre 2022, à 07h30 heures, dans les nouveaux locaux de la Ville de Bulle, situé à la rue du Château-d'En-Bas 33, 1630 Bulle.

Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2022/02 du 25.03.2022
3. Examen et approbation du budget 2023
 - 3.1 Budgets de fonctionnement et d'investissements
4. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour à la réception de la Police des constructions, Rue du Château-d'En-Bas 33 (2^{ème} étage), à 1630 Bulle, ou sur le site Internet www.mobul.ch.

Le Comité de direction